

# MANDAT D'ACHAT

Vous souhaitez acheter par l'intermédiaire d'un agent et si ce dernier est personnellement engagé sur le bordereau d'achat, vous devez obligatoirement donner une autorisation d'achat spécifiant que l'agent agit pour votre compte. Sinon, l'agent en tant qu'enchérisseur sera considéré comme personnellement responsable de l'achat. **Toutes les autorisations d'achat doivent être remises à VENTES OSARUS au moins 48 heures avant le début de la vente pour les achats effectués le weekend. Aucune autorisation ne sera prise en compte passé ce délai.**

|   |
|---|
| <b>AUTORISATION</b>   |
| <b>A : SARL VENTES OSARUS, 88 route d'Orbec, 14100 LISIEUX</b>  |
| Je soussigné M. / Mme (nom et prénom).....<br>demeurant.....<br>.....<br>.....<br>Nom et adresse de mon organisme bancaire .....<br>.....   |
| Désigne nommément M. / Mme (nom et prénom) .....<br>Adresse.....<br>.....<br>d'agir en qualité d'agent pour mon compte et d'acheter en mon nom à la vente (date et lieu de la vente).....<br>et d'accomplir toutes les formalités pour ce faire avant et après la vente.  |
| Je m'engage à régler tous les achats (pour un montant maximum hors frais de ..... Euros) de mon agent en accord avec les conditions de vente de VENTES OSARUS dont j'ai pris connaissance au préalable.<br>Cette autorisation n'est donnée que dans la mesure où elle n'est pas révoquée par mes soins en écrivant à VENTES OSARUS par lettre recommandée AR remise au plus tard la veille de la vente. |
| A ..... Le .....  |
| Signature :   |

**Merci de compléter et envoyer ce formulaire :**

- par email à : [compta@osarus.com](mailto:compta@osarus.com)
- par fax au 05 40 00 71 04
- par courrier : VENTES OSARUS – 88 route d'Orbec – 14100 LISIEUX

**Note pour l'agent :**

Cette autorisation dûment remplie et signée doit être remise, contre reçu, entre les mains de VENTES OSARUS dans le délai requis et tout achat fait par vos soins en qualité d'agent doit être notifié au service comptable.

Le bordereau d'achat signé par vous après l'adjudication doit porter la mention que vous agissez pour la personne auprès de laquelle vous êtes mandatée en y mettant ses nom et prénom ; vos nom et prénom doivent y figurer clairement.